

20221215_MS1-PLU_approration_DCC _____	2
20190620_E-PLU_approration_DCC _____	4



communauté
de l'auxerrois

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2022- 275

Objet : Plan local d'urbanisme de la commune d'Augy – Approbation de la modification simplifiée

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

Le conseil de la Communauté de l'auxerrois, convoqué le 9 décembre 2022, s'est réuni le jeudi 15 décembre 2022 à 09 h 00 à la salle du pôle rive droite à Auxerre, sous la présidence du Président, Crescent MARAULT.

Nombre de membres

en exercice : 64

présents : 39

votants : 58 dont 19 pouvoirs

Etaient présents : Crescent MARAULT, Stéphane ANTUNES, Pascal BARBERET, Marie-Ange BAULU, Véronique BESNARD, Christophe BONNEFOND, Michel BOUBOULEIX, Jean-Luc BRETAGNE, Nicolas BRIOLLAND, Mani CAMBEFORT, Dominique CHAMBENOIT, Daniel CRENE, Carole CRESSON-GIRAUD, Gérard DELILLE, Chrystelle EDOUARD, Hicham EL MEHDI, Arminda GUIBLAIN, Pascal HENRIAT, Francis HEURLEY, Julien JOUVET, Jean-Luc LIVERNEAUX, Florence LOURY, Bruno MARMAGNE, Lionel MION, Emmanuelle MIREDDIN, Maud NAVARRE, Patrick PICARD, Sylvie PREAU, Rémi PROU-MÉLINE, Bernard Riant, Guido ROMANO, Denis ROYCOURT, Magloire SIOPATHIS, Michaël TATON, Marie-Christine GAULUET, Vincent VALLÉ, Philippe VANTHEEMSCHE, Yves VECTEN, Farah ZIANI.

Pouvoirs : Céline BÄHR à Philippe VANTHEEMSCHE, Nordine BOUCHROU à Bruno MARMAGNE, Christian BOULEY à Lionel MION, Auria BOUROUBA à Emmanuelle MIREDDIN, Mathieu DEBAIN à Rémi PROU-MÉLINE, Raymonde DELAGE à Véronique BESNARD, Sébastien DOLOZILEK à Hicham EL MEHDI, Michel DUCROUX à Chrystelle EDOUARD, Isabelle JOAQUINA à Julien JOUVET, Souleymane KONÉ à Vincent VALLÉ, Emilie LAFORGE à Dominique CHAMBENOIT, Odile MALTOFF à Francis HEURLEY, Laurent PONROY à Pascal HENRIAT, Maryse NAUDIN à Magloire SIOPATHIS, Maryline SAINT-ANTONIN à Carole CRESSON-GIRAUD, Patricia VOYE à Arminda GUIBLAIN, Sophie FEVRE à Mani CAMBEFORT, Patrick BARBOTIN à Jean-Luc BRETAGNE, Anna CONTANT à Gérard DELILLE.

Absents non représentés : Olivier FELIX, Mostafa OUZMERKOU, Philippe RADET, Frédéric PETIT, Stéphan PODOR, Margaux GRANDRUE.

Secrétaire de séance : Michaël TATON.

Rapporteur : Christophe BONNEFOND

Suite à la transmission du projet de modification simplifiée aux personnes publiques associées, la collectivité a reçu deux observations. La première du pôle infrastructures du Conseil Départemental de l'Yonne indiquant que la modification simplifiée n'appelait aucune observation de leur part ; la seconde des services de la Direction Départementale des Territoire, indiquant que le projet était conforme aux prescriptions du Plan de Prévention des Risque inondation.

La mise à disposition du public s'est déroulée du 12 septembre au 14 octobre 2022 et a recueillis une seule observation d'un habitant de la commune remettant en question la procédure et le bien fondé de cette modification. Une réponse lui a été apporté sur ces deux points explicitant la validité de la procédure de modification simplifiée et la pertinence des changements apportés au Plan Local d'Urbanisme de la commune. (voir le détail de la réponse dans le bilan de la mise à disposition du public annexé à la présente délibération)

Une synthèse de ces remarques, et des réponses qui y sont faites, se trouve dans le bilan de la mise à disposition du public et de la concertation avec les personnes publiques associées, qui est annexé à la présente délibération.

Compte tenu des remarques faites par les personnes publiques associées et le public, il a été décidé de ne pas apporter de modification au dossier présenté.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- D'approuver la modification simplifiée du PLU d'Augy,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous actes et documents aux fins d'exécution de la présente délibération.

Vote du conseil communautaire :

- voix pour : 58
- voix contre : 0
- abstention : 0
- absents lors du vote : 6

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Crescent MARAULT

Affiché le : 21.12.22



communauté
de l'auxerrois



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2019-074

Objet : Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Augy - Approbation

SEANCE DU 20 JUIN 2019

Le conseil de la Communauté de l'auxerrois, convoqué le 13 juin 2019, s'est réuni le 20 juin 2019 à 10 h 00 à la salle PODIUM 89 à Champs sur Yonne, sous la présidence de Guy FERREZ.

Nombre de membres

en exercice : 64

présents : 44

votants : 55 dont 11 pouvoirs

Étaient présents : Guy FERREZ, Alain STAUB, Maryse DUVILLIE, Nicolas BRIOLLAND, Sylvette DETREZ, Joëlle RICHEL, Pascal HENRIAT, Jacques HOJLO, Martine BURLET, Guy PARIS, Jean-Philippe BAILLY, Didier MICHEL, Jean-Paul SOURY, Isabelle POIFOL-FERREIRA, Philippe AUSSAVY, Yves BIRON, Maryvonne RAPHAT, Jean-Luc EMERY, Annie KRYWDYK, Elodie ROY, Virginie DELORME, Jean-Pierre BOSQUET, Elisabeth GERARD-BILLEBAULT, Béatrice CLOUZEAU, Stéphane ANTUNES, Gérard DELILLE, Jacques CHANARD, Anna CONTANT, Josette ALFARO, Christian CHATON, Aurélie BERGER, Jean-Luc BRETAGNE, Patrick BARBOTIN, Christophe LAVERDANT, Christian MOREL, Chantal BEAUFILS, Denis CUMONT, Michel POUILLOT, Rachel LEBLOND, Bernard RIAANT, Christophe BONNEFOND, Pascal BARBERET, Michel FOUINAT, Michel BOUBOULEIX.

Pouvoirs : Najia AHIL à Guy FERREZ, Maud NAVARRE à Martine BURLET, Sarah DEGLIAME-PELHATE à Jean-Paul SOURY, Rita DAUBISSE à Guy PARIS, Guillaume LARRIVE à Jacques CHANARD, Patrick TUPHE à Virginie DELORME, Malika OUNES à Elisabeth GERARD-BILLEBAULT, Daniel GIRARD à Josette ALFARO, Arminda GUIBLAIN à Christian MOREL, Christian BRUNEAUD à Christophe BONNEFOND, Bénédicte NASTORG-LARROUTURE à Jean-Pierre BOSQUET.

Absents non représentés : Denis ROYCOURT, Nadine DROEGHMANS, Mourad YOUNI, Didier SERRA, Frédéric PETIT, Guy BOURRAT, Stephan PODOR, Robert BIDEAU, Lionel MION.

Secrétaire de séance : Stéphane ANTUNES

L'enquête publique s'est déroulée du 21 janvier 2019 au 20 février 2019.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet d'élaboration du PLU d'Augy sans réserve ou recommandation.

Au vu des réponses apportées aux avis émis sur le Plan Local d'Urbanisme, le dossier du projet de Plan Local d'Urbanisme proposé pour approbation ainsi qu'une synthèse des modifications apportées au Plan Local d'Urbanisme arrêté sont annexés à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :

- D'approuver le Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Augy tel qu'il est annexé à la présente délibération ;
- D'autoriser le Président à signer tous actes et documents aux fins d'exécution de la présente délibération.

La présente délibération fera l'objet, conformément au Code de l'Urbanisme, d'un affichage à la mairie d'Augy et au siège de la Communauté de l'Auxerrois durant un mois, et d'une mention dans un journal diffusé dans le département.

Le Plan Local d'Urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public en mairie d'Augy et au siège de la Communauté de l'Auxerrois et à la Préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture.

Vote du conseil communautaire :

- voix pour	: 55
- voix contre	: 0
- abstention	: 0
- n'a pas pris part au vote	: 0
- absents lors du vote	: 9

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Guy FEREZ



Affiché le : 27 JUIN 2019